



Tél. : 04.77.27.80.09  
Fax : 04.77.27.86.94  
Email : [mairie.poncins@wanadoo.fr](mailto:mairie.poncins@wanadoo.fr)  
Site : [www.commune-poncins.fr](http://www.commune-poncins.fr)

## COMPTE RENDU Réunion du conseil municipal de PONCINS du mercredi 13 septembre 2017

Séance Publique.

Absents excusés : Monsieur Patrick LASSABLIERE. Monsieur Christian COUTURIER et Monsieur Stéphane RANC qui a donné pouvoir à Madame Nathalie DUBOEUF.

Absents : Mme Marlène BERTHON et Mr Régis CHARNAY.

### 1. Compte rendu de la réunion du lundi 10 juillet 2017.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du lundi 10 juillet 2017.

### 2. Programme voirie 2018.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de présenter un programme voirie pour 2018 pour différents chemins à savoir :

- Chemin de Montverdun (VC4)	65 930 € HT
- Chemin des Dimanches et du Vizézy	22 170 € HT
- Route de St Etienne-Le Molard (VC10)	68 010 € HT

Soit au total 156 110 € HT

et sollicite une subvention auprès du Département.

En ce qui concerne le chemin mitoyen avec la commune de Chambéon (La Beaugendre) pour lequel Monsieur et Madame CHRISTOPHE Jean-Pascal avaient adressé un courrier, l'état de ce chemin ne nécessite pas des travaux dans l'immédiat.

Un courrier sera adressé à Mr et Mme CHRISTOPHE.

**(Délibération n° 13-09-2017-1)**

### 3. Fonds de concours 2017

En 2017, la commune percevra 54 876 € en fonction des dépenses de fonctionnement, à savoir : électricité, chauffage, combustible, carburant, entretien bâtiments, entretien voirie, entretien matériel roulant, prime assurance, salaires agents) et en fonction des dépenses d'investissement : extension école, correction acoustique classe, acquisition ordinateurs, four cantine, tracteur tondeuse, volets roulants bibliothèque et appartement.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ces fonds de concours.

**(Délibération n° 13-09-2017-2)**

### 4. Création d'un poste d'Adjoint Administratif

Vu le surcroît de travail à la mairie, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint administratif pour 30 h par semaine.

**(Délibération n°13-09-2017-3)**

### 5. Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement 2016 (RPQS)

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif pour l'année 2016.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce rapport.

**(Délibération n°13-09-2017-4)**

## 6. Vente de la parcelle communale aux Rôtis.

Le conseil municipal a décidé de vendre la parcelle AC 114 à Monsieur Anthony BURNOD et à Monsieur Yannick POULARD pour installer leurs entreprises.

Le prix fixé est de 10 € le m<sup>2</sup>. Les frais de bornage et de notaire sont à la charge des acquéreurs.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette vente.

**(Délibération n°13-09-2017-5)**

## 7. Décision modificative - virement de crédits

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité le virement de crédits suivant :

- |                                       |           |
|---------------------------------------|-----------|
| - Compte 165 - dépôt et cautionnement | + 1 000 € |
| - Compte 022 - dépenses imprévues     | - 1 000 € |

**(Délibération n°13-09-2017-6)**

## 8. Motion : souhait sur le maintien des permanences des antennes CPAM à Chazelles-sur-Lyon et Veauche

Le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité, la motion prise par la communauté de communes de Forez-Est concernant le souhait de maintenir des permanences des antennes CPAM sur Chazelles-sur-Lyon et Veauche.

**(Délibération n°13-09-2017 - 7)**

## 9. Demandes aides financière

Le conseil municipal étudie des demandes d'aides financières, à savoir :

- La Maison de Jonathan à ST PRIEST-EN-JAREZ (agrandissement de la structure)
- Solidarité avec les victimes de l'ouragan IRMA

Et décide d'attribuer :

- 500 € à la maison de Jonathan, (9 voix pour 500 € - 1 voix pour 1 000 € et une abstention)
- 250 € pour les victimes de l'ouragan (5 voix pour 250 €- 4 voix pour 500 € et une abstention)

**(Délibération n° 13-09-2017- 8)**

## 10. Création d'un chenil

Monsieur le Maire donne lecture des courriers de Monsieur et Madame Marc CAPPELLI, Monsieur et Madame Georges THIVOLLET, Monsieur Philippe THIVOLLET, Madame Sandrine ODOUARD et Monsieur Lionel NEURY concernant l'installation d'un chenil au lieu-dit « Charmillage » et causant plusieurs problèmes et nuisances.

## 8. Courriers - mails

- de Mme Norma TAÏRI et Mr Jean-Christophe ARDAILLON renouvelant leur demande d'aide financière pour le déplacement d'un poteau ORANGE situé à l'entrée de leur parcelle à Vizézy. Le conseil municipal ne donne pas suite. Un courrier sera adressé à Mme TAÏRI et Mr ARDAILLON.
- De Mme Stéphanie GUILLOT sollicitant l'obtention d'un emplacement pour stationner un véhicule pour un projet de pâtisserie et de paëlla.
- De Mr RITO David relatif à la pratique de l'ULM et qui est susceptible de décoller ou d'atterrir sur des parcelles de la commune avec l'autorisation des propriétaires.
- De Lucas VACHER demandant un skate-park ou un terrain de bicross pour VTT.
- De Mr QUONIAM Jean-Philippe concernant la forêt qui longe sa propriété et qui n'est pas entretenue.
- De Mme BONNEFOI Sophie qui souhaite acquérir une partie de la parcelle communale (4 m) qui jouxte son terrain à Vizézy. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette demande, fixe le prix à 15 € et dit que les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acquéreur. Un courrier sera adressé à Mme BONNEFOI pour lui soumettre cette proposition.

- De Mr Mickaël BRITO souhaitant louer l'appartement au-dessus de la bibliothèque. Le conseil municipal donne son accord.
- De Monsieur l'Inspecteur Académique donnant un avis favorable sur le projet d'extension de l'école.
- De Mme France GATHOUX, Gérard et Jean-Yves VIRICEL, Sylvie AUBRET et les enfants remerciant la municipalité et le personnel communal et faisant un don pour les funérailles de Monsieur Camille VIRICEL.
- De l'ADAPEI de Montbrison, du Comité de soutien du centre hospitalier du site de Feurs ; du Centre Hospitalier de FEURS remerciant pour l'attribution de subventions.
- De la copie du courrier de Mr Daniel FOYATIER adressé à la DDT retraçant son parcours scolaire et professionnel dans le monde agricole suite au rejet de sa demande d'autorisation d'exploiter.
- Du faire-part de naissance de Théodore au foyer de Agathe THIOLLIER et Henri BAILLY.

## 9. Informations

- ✓ **Fibre optique** : Réunion d'information mercredi 18 octobre 2017 à 20 h à la salle communale.
- ✓ **Extension école** : L'architecte prépare les dossiers pour la consultation des entreprises. Le permis de construire est signé depuis le 8 septembre 2017. Des travaux (préaux - toiture) pourraient commencer pendant les petites vacances de février et de printemps 2018.
- ✓ **Projet sur la parcelle de la cure** : Après le départ des locataires (fin septembre) les travaux de diagnostics (amiante, plomb) seront engagés.
- ✓ **Signalétique** : Dans l'attente des devis pour la fourniture des poteaux et des plaques.
- ✓ **Acoustique salle de classe** : Travaux effectués pendant les vacances d'été et donnent satisfaction à l'enseignante.
- ✓ **Questionnaire** concernant une « complémentaire santé » inséré dans le bulletin municipal du mois de juillet. Ce questionnaire est à rapporter à la mairie avant le **15 septembre 2017**.

## 10. Réunions et manifestations

- Conseil municipal : **Lundi 6 novembre ou jeudi 9 novembre 2017 à 20 h 30**
- Préparation de Noël : Lundi 9 octobre 2017 à 20 h 30
- Réunion des Présidents d'Associations : lundi 13 novembre 2017 à 20 h 30

Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 14 septembre 2017

Le Maire

Julien DUCHÉ